

EDITO

Ce 2^{ème} trimestre 2022 s'ouvre sur nombre d'événements mondiaux inattendus et inquiétants, qui s'ajoutent à la crise sanitaire qui n'a pas dit son dernier mot, bousculant une campagne électorale et un vote qui va se dérouler dès le début de ce mois d'avril, suivi de celui du mois de juin. La commune de Mizoën s'applique aux préparatifs de ceux-ci et vous accompagne avec des conseils utiles.

A l'heure où nous avons des obligations vis-à-vis de plus de 4 millions de réfugiés, la plus importante migration depuis la fin de la seconde guerre mondiale, l'Oisans se doit d'être à la hauteur de la situation. Vous pouvez mettre à disposition des locaux libres pour recevoir des émigrés ukrainiens ou faire un don auprès d'organismes accrédités.

Pour répondre à l'urgence humanitaire à laquelle tous les pays d'Europe et donc notre région et notre commune doivent faire face, nous nous faisons le relais du Communiqué de Communauté de Communes de L'Oisans.

Cette édition s'attache également à l'agenda et à la situation des travaux en cours et vous présente les animations et événements culturels à venir dans la commune au cours du trimestre et que nous vous laissons découvrir au fil de ces pages.

Nous tenons à vous assurer de notre totale disponibilité pour vous aider dans vos démarches et vous apporter les réponses aux questions que vous vous posez.

Bonne lecture, votre Maire, Bernard MICHEL

Solidaires avec l'Ukraine :

Les particuliers peuvent proposer un logement sur le site :

<https://parrainage.refugies.info>.

Les personnes morales peuvent proposer un logement sur le site :

ww.demarches-simplifiees.fr/commencer/hebergementpersonne-morale-ukraine.

SOMMAIRE

P1 : Edito

P1 : Année d'élection

P2 : Histoire d'eau

P3 : Salle du Four

P3 : Patrimoine et Histoire de Mizoën

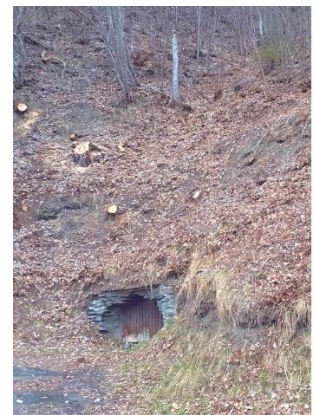
P3 : Travaux Route d'Emparis

P3 : Ecole de ski

P4 : Rezo Pouce

P4 : La Morille

P4 : numéros utiles



Protection de la source des Sarriers

2022**ANNEE****D'ELECTIONS**

Election présidentielle : 10 et 24 avril 2022

Elections législatives : 12 et 19 juin 2022

Date limite d'inscription : 6 mai 2022

- Pour s'inscrire sur les listes électorales :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16396>
- Pour interroger votre situation électorale :
<https://www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/services-en-ligne-et-formulaires/ISE>
- Pour établir une procuration en cas d'absence :
<https://www.maprocuration.gouv.fr/> ou auprès de la gendarmerie.

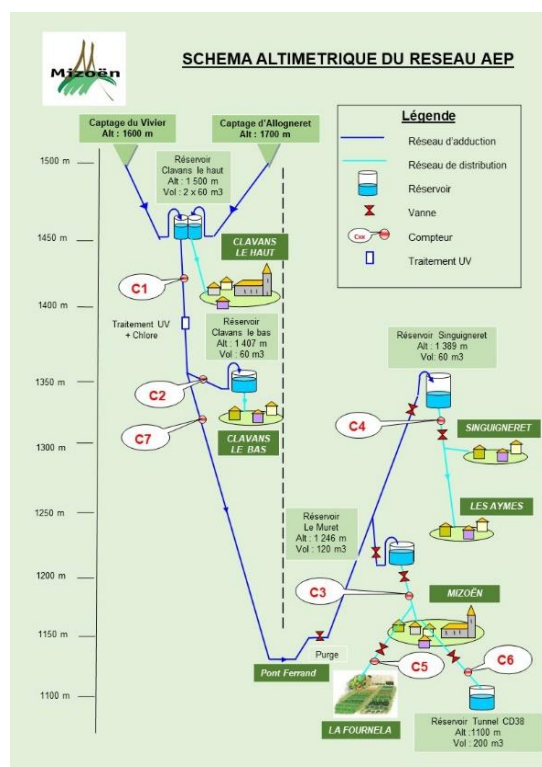
Le bureau de vote, ouvert de 8H00 à 19H00, sera installé à la Mairie.

HISTOIRE D'EAU : 1937 – 1976 -- 2022

Un constat a été fait en 1937 : tant à Clavans qu'à Mizoën, nos villages manquent d'eau ! Un rapport géologique de la même année le confirme : à Mizoën la source du Muret est insuffisante, quand Singuigneret et Les Aymes n'ont carrément aucune ressource en eau potable, même constat à Clavans le Bas qui cherche aussi à s'alimenter.

De DUP en délibérations, c'est l'origine du captage du Vivier, et du Syndicat Intercommunal d'Alimentation en Eau Potable de Mizoën et Clavans, créé le 30/11/1937, qui acquiert la source et démarre les travaux. D'une durée illimitée ce syndicat siège à Clavans, où deux délégués par commune veillent à la répartition des actifs et aux participations aux travaux et entretiens, $\frac{1}{4}$ pour Clavans et $\frac{3}{4}$ pour Mizoën.

Nos aînés ont jonglé fermement entre subventions et emprunts, souscriptions et fonds propres, en lançant les adductions en pleine guerre, pour la coquette somme de 1.325.000 F. Sans oublier de distribuer tous les foyers, jusqu'aux hameaux et fontaines. Il a même été question d'assainissement ..., sans aller jusqu'à installer des compteurs individuels, mais ceci est une autre histoire.



Entre théorie et pratique, le faible dénivelé depuis Clavans le Bas rend le débit aléatoire à Singuigneret, il est en effet dépendant de la consommation de Clavans-le-Bas et Mizoën, malgré les régulations installées. Mizoën entérine donc en 1970 un accord avec Clavans pour réorganiser l'adduction depuis le captage : une canalisation spécifique par village depuis la source du Vivier. Le Syndicat n'ayant plus de raison d'être, sa dissolution est actée par les communes et la Préfecture en 1976.

Ses actifs sont répartis au prorata, mais en oubliant la source qui en est pourtant partie intégrante. Le cadastre actuel en attribue d'ailleurs toujours la propriété au Syndicat même s'il n'existe plus. Cet imbroglio est en passe d'être résolu en 2022, par le transfert de la parcelle supportant la source du Vivier aux deux communes de l'ancien Syndicat par acte notarié, pour un quart au bénéfice de Clavans et trois quarts à celui de Mizoën.

Ainsi en a délibéré votre Conseil municipal le 4 mars dernier, dans l'attente d'une délibération identique de Clavans pour solder cette opération.

Enfin, d'autres travaux ont eu lieu depuis 2000, à suivre dans un prochain épisode ...

SALLE DU FOUR

Un goûter d'anniversaire, une rencontre entre anciens ou la réunion d'une association, un moment de création musicale ou artistique, un lieu chaleureux pour passer un après-midi de pluie entre copains, ... et tant d'autres occasions...

La Salle du Four s'y prête et est ouverte à tous, gratuitement. Elle a été créée/restaurée en 2020 et dispose de tables, chaises, toilettes et peut recevoir une dizaine de personnes.

L'utilisation de cet espace public est basée sur la confiance. Nous nous attendons à ce que le local soit respecté, rendu propre et rangé.

Bien entendu, les plus jeunes enfants devront être accompagnés d'un adulte. Dès 16 ans, vous pouvez accéder à la salle en journée. Nous réservons les occupations en soirée aux groupes avec adultes.

Pour en profiter, demander la clef en mairie, elle sera remise après engagement d'un responsable. Le tour est joué ! Vous rendez la clef dès que votre moment partagé est fini.

En cas de dégradation constatée, nous demanderons au responsable du groupe de prendre en charge les frais de réparation-ménage.



PATRIMOINE ET HISTOIRE DE MIZOËN

Vous avez des documents de famille anciens pouvant intéresser l'histoire de Mizoën.

François ARTRU est disponible pour aider les personnes qui seraient en possession de vieux documents (lettres, actes de notaire etc.) à les déchiffrer, si elles pensent que ces archives familiales peuvent enrichir la connaissance de l'histoire de Mizoën.

Les familles resteraient bien sûr en possession de ces documents et leur contenu ne serait utilisé pour des travaux historiques qu'avec leur autorisation. François ARTRU (docteur en histoire). 06 20 86 11 81 - francoisartru@wanadoo.fr

TRAVAUX SUR LA ROUTE D'EMPARIS

La route d'Emparis, secteur des tunnels, présente de nombreux désordres structurels : des travaux de confortement doivent être réalisés pour assurer la sécurité des usagers. Sont prévus : réalisation de parois cloutées (soutènement du mur aval), réfection du béton projeté dans les tunnels, confortement de talus et d'éperons rocheux en falaise amont.

Parallèlement, courant 2021, il a semblé nécessaire d'élargir l'accès à la bergerie. Compte tenu de la nature similaire des travaux à entreprendre et, pour réaliser des économies notamment sur l'installation de chantier, nous les avons groupés avec ceux du confortement de la route d'Emparis.

Les travaux sont confiés au groupement HYDROKARST/GRAVIER pour un montant total de 317 151,80 € HT. Nous avons obtenu des financements du Département de l'Isère 50%, de l'Etat 20% et 3% de la CCO. La Commune prend en charge le reliquat de 27%.

Le chantier est prévu du 25 avril au 16 juin. La route sera fermée à la circulation, en semaine, de 8H30 à 17H30, avec un passage piéton de 12H00 à 13H00.

La Gazette vous assure de toute l'attention du Conseil Municipal pour atténuer au maximum les gênes occasionnées.

Attention : le chemin des Voutes sera fermé, en semaine, durant toute la durée des travaux.

ECOLE DE SKI

Cette année, les élèves de maternelle ont bénéficié de deux stages de skis de 4 matinées à la station d'Auris en Oisans, encadrés par 3 moniteurs.

Voici quelques commentaires des enfants :

- Nous avons fait deux stages de ski. (Zian PS)
- Nous y sommes allés le matin. (Mya MS)
- Mathieu, Guillaume et Julien nous ont appris à skier. (Matis MS)
- On a appris à prendre le téléski et le télésiège. (Brayan GS)
- On a pris le tapis roulant, le fil neige et le tunnel. (Leya PS)
- J'ai appris à sauter et à aller vite. (Janis MS)
- A la fin, on a tous eu une médaille. (Théo GS)
- C'était trop bien ! (Shayan GS)
- C'était trop cool. (Margaux MS)
- On veut y retourner l'année prochaine !!! (Tous les élèves)



REZO POUCE !!!

Rezo Pouce est un réseau solidaire pour partager vos trajets du quotidien avec vos voisins(es).



C'est un réseau d'auto-stop de proximité et organisé. Déployé en lien avec les collectivités publiques, le dispositif vise à répondre aux besoins en mobilité des personnes en structurant, organisant et sécurisant la pratique de l'auto-stop en zone rurale ou périurbaine.

Le Rezo Pouce sera mis en œuvre ce printemps par la Communauté de Commune de l'Oisans. A Mizoën, le point d'arrêt sera implanté sur la RD25 au niveau de la maison de l'Alice (arrêt livraisons).

Nous vous tiendrons informés dès que le système sera opérationnel avec son mode d'inscription et d'utilisation.

LA MORILLE (Morchella)



Apparaît en mars, prospère en avril et disparaît en mai.

La morille est la vedette du printemps.

Championne du mimétisme, elle se dissimule parfaitement dans la végétation. Sa recherche s'apparente à une véritable chasse au trésor, et offre un plaisir sans pareil.

Il existe une vingtaine de variétés, blondes, grises, noires, coniques ou rondes, selon la région, le terrain ou le climat, **à ne pas confondre avec la gyromitre fausse morille qui est mortelle.**

La saison sera intéressante si la neige a recouvert la nature d'un épais manteau blanc, mais les pluies de la fin de l'hiver seront déterminantes. Attention aux gelées au début du printemps qui peuvent compromettre les pousses ! Elle aime bien les terrains frais et calcaires, les vergers et l'abri des frênes.

De retour à la maison, une fois nettoyée (coupée dans le sens de la longueur, rinçage puis séchage dans du papier absorbant) la morille est à cuire absolument, une bonne quinzaine de minutes, car elle est toxique crue !

On peut la conserver en bocal, séchée (puis réhydratée dans de l'eau ou du lait) ou surgelée (à décongeler doucement au frigo pour qu'elle conserve son goût et son parfum).

Parfaite pour aromatiser une omelette, elle est délicieuse à la crème (blanquette, chapon ou poularde), ou en sauce pour accompagner un tournedos de filet de bœuf.

Bonne cueillette et dégustation ! Michèle Jouanny



CONTACTS ET NUMEROS UTILES

Mairie :	04 76 80 11 39	POLICE :	17
Mail :	mairie@mizoen.fr	POMPIERS :	18
Boîte à idées :	boitaidees@mizoen.fr	SAMU :	15
WEB :	https://mizoen.fr/	Trafic local :	https://www.itinisere.fr
Astreinte :	07 87 10 39 75	Carte de vigilance :	https://vigilance.gouv.fr
Bibliothèque :	04 76 79 20 38	Maintenance TNT (CCO) :	06 30 25 17 35
Technique :	07 88 34 94 65	Agence Nationale des Fréquences :	09 70 81 88 18

LA GAZETTE MIZOËNNETTE :

Éditée par la Commune de Mizoën, imprimée par la Commune sur papier recyclé

Directeur Publication : Bernard MICHEL, Rédacteurs : Le Conseil Municipal

Crédit photos : Florence GONON, Michele JOUANNY, Sandrine BUFFIN, Bernard MICHEL



Mizoën_38142



<https://www.facebook.com/Communedemizoen>

Ne pas jeter sur la voie publique